

Comité des suites 19 novembre 2020 Stratégie Pauvreté Hauts-de-France



- **Volet Santé de la Stratégie Pauvreté (SP) : le Programme Régionale d'Accès à la Prévention et Aux Soins (PRAPS) 2018-2022**
- **Réponse aux enjeux de la SP et de ses actions phares:**
 - Déploiement des outils de médiation sanitaire [*action d'interface pour conduire au droit commun*] ARMS, PASS, EMPP, SSIAD
 - Déploiement des dispositifs Médico-Sociaux dont les LHSS, LAM et ACT
 - Déploiement des leviers d'accès aux droits :
 - **les mesures d'accompagnement (dispositif assurance maladie)**
 - la C2S et le 100% santé (assurance maladie)
 - **Mises en perspectives avec les annonces du Ségur de la Santé :**
 - Le renforcement des orientations du PRAPS
 - Des places de LHSS supplémentaires
 - Un renforcement des dispositifs d'aller vers, articulation sur les territoires
 - Une articulation renforcée du PRAPS avec les plan d'action « addicto » et « santé mentale » du Projet régional de Santé
 - Le déploiement de centre de santé participatifs

- **Poursuivre le déploiement des Adultes relais médiateurs santé ARMS**
 - Dispositif politique de la ville, compétence santé
 - 60 postes créés (25 % financement ARMS soit 350 000) dans la Région: 21 (62), 29 (59), 5 (02), 4 (80), 1 (60)
 - Accélération des recrutements depuis le PRS 2 avec un rattrapage pour Pas de Calais et le déploiement aux territoires de l'Oise de l'Aisne et de la Somme.
- **Mieux mobiliser les PASS dans l'accès et l'orientation dans le parcours de santé à l'hôpital et en ville sur les territoires**
 - Procéder à un AAP visant l'actualisation des projets des PASS en conformité avec les orientations d'un cahier des charges régional révisé:
 - Equipe socle (temps médical identifié, renforcement si besoin en poste IDE ;...);
 - Fonctionnement++ des instances de pilotage interne et externe pour renforcer l'ancrage territorial et orientation vers les soins de ville.
 - Déploiement de la coordination régionale à l'échelle des HdF (+ 0,5 ETP).
 - Réflexion à conduire sur la mobilité sur certains territoires. *L'action de la PASS mobile ne doit pas se substituer au 1 er recours notamment dans les territoires où la démographie médicale met en tension le recours aux généralistes*

- **Renforcer l'accès à une offre en Equipes Mobile Psychiatrie (EMPP)
Précarité l'échelle de la région**

- Création de 3 équipes sur des territoires non couverts : Dunkerque – Béthune/Bruay et Hirson
Sant Quentin - Reste l'Oise + renforcement en ETP de certaines équipes en cours

- **Poursuivre le déploiement des consultations avancées de CSAPA en
CHRS 2019 :**

- En 2019: 5 consultations sur le bassin minier, les territoires de Cambrai et Maubeuge, la métropole lilloise et le département de la Somme;
- AAC 2020 :Dunkerque (59), les territoires de proximité de Saint Omer Berck, Boulogne et Calais (62), Compiègne, Creil et Beauvais/Clermont (60), Saint Quentin/Hirson, Laon, Soissons / Château Thierry.

Sécur : Articulation renforcée des plans d'actions du PRAPS et de l'addicto (calendrier de travail national sur la mobilité renforcée des dispositifs addicto)

- **Poursuivre le déploiement des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) « Précarité »**

- Auprès du public accompagnées par le réseau AHI, sur prescription médicale
 - Soins techniques infirmiers et/ou de nursing
 - Coordination de parcours de soins complexes, accompagnement à l'autonomisation en santé
- Plan de déploiement : 6 SSIAD supp soit 8 en HdF
 - 2020 :Oise et Pas de Calais/ Somme et Nord (4)
 - 2020 : Aisne et Nord (2)

Cout global du déploiement :2.4 millions d'euros pérennes en budget de fonctionnement

- **Renforcer l'offre en accompagnement médico-social des personnes en situation de grande précarité**
 - Renforcer l'offre en Lits Halte Soins Santé (LHSS), Lits d'Accueil Médicalisés (LAM) et Appartements de coordination thérapeutiques (ACT)

	Autorisés	Perspectives 2020/21	Cibles 2019/2023
LHSS	7 places dans le Pas-de-Calais	13 place dans le Hainaut	62
LAM	18 places dans la somme	18 places en cours dans le Hainaut et l'Aisne	32
ACT	9 (3 dans l'Aisne, 3 dans la somme, 3 dans l'Oise)	18 Lille Armentières	40
	34	49	134

Séjour: - *Création de places supp. / Diversification des modalités d'intervention ex: AJ*

- *Equipe Mobile Santé Précarité : calendrier de travail national – cahier des charges attendu , LHSS mobile ou équipe autonome (nouvelles catégorie ESMS CASF)*
- *Enjeu local d'articulation de ces dispositifs sur les territoires.*
- *Boîte à outil (instruction ministérielle) attendue sur les dispositifs de médiation sanitaire*

- **Renforcer l'offre en Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT)**
 - Autorisation de 8 places d'ACT pédiatriques à l'échelle de la métropole Lilloise à l'accompagnement des enfants présentant des pathologies chroniques, évolutives en situation de précarité et nécessitant une prise en charge globale, médico-psycho-sociale.
 - Conforter les dispositifs UCSD et UCSD jeunes (objectif 50 places)



MERCI